VENTE PUBLIQUE

Conformément à la loi du 12 juin 1816,

D'une belle Maison, située à Luxembourg, Grand'rue, n° 163.

Lundi, 1er du mois de juillet 1833, à deux heures de relevée, il sera, sur réquisition de la dame veuve Marfurt, procédé à la vente publique, à l'enchère et à six années de crédit, d'une belle maison située en cette ville, Grand'rue, portant le n° 163, entre les héritiers Gerdom d'un côté, le sieur Jacques, boulanger, de l'autre.

Cette maison, propre à toute espèce de commerce, réunit à ses autres agrémens le grand avantage d'être situé dans un des quartiers les plus beaux et les plus frequentés de cette ville.

La vente aura lieu en l'étude du notaire soussigné, où les amateurs pourront prendre communication du cahier des charges.

Luxembourg, le 13 juin 1833. J. Funck, not.

ADJUDICATION DE DALLES,

à provenir des carrières de Contern.

Lundi, 24 de ce mois, à trois heures de relevée, en l'hôtel de régence de cette ville, il sera, par-devant le conseil de fabrique de l'église de Saint-Pierre, procédé à la fourniture et à la mise en place de Dalles, provenant des carrières de Contern, pour la réparation du pavé des allées latérales, et de la partie, près du Porche de la susdite église.

Le plan et le cahier des charges est en lecture chez M. Berchem, trésorier de la fabrique, Marché-aux-Herbes, N° 493.

VENTE CONSIDÉRABLE DE FOIN ET REGAIN,

Au Château de Bettembourg.

Dimanche, 23 du courant mois de juin, vers deux heures de relevée, Madame la veuve Collart, vendra à l'enchère et à crédit, la récolte de la présente année, en foin et regain, dans les immenses prairies dépendant du château de Bettembourg.

La vente aura lieu audit château.

Bettembourg, le 13 juin 1833. Hanno, not.

Beträchtliche Gras- und Grummet-Versteigerung, im Schlosse von Bettemburg.

Am Sonntage, 23ten des laufenden Monats Juni, gegen zwei Uhr des Nachmittags, wird die Frau Wittib Collart, auf Borg, durch öffentliche Versteigerung, verkaufen:

Die diesjährige Erndte in Heu und Grummet, in den von dem Schlosse abhangenden Wiesen, gelegen auf dem Bann von Bettemburg.

Die Versteigerung wird in dem Schlosse zu Bettemburg selbst statt haben.

Bettemburg, den 13ten Juni 1833. Hanno, Notar.

Le sieur BECKER, propriétaire de la fontaine dite Kripsbour, informe le public que les conduits de cette fontaine sont débouchés, et que l'eau y est plus abondante que jamais elle ne le fut.

VENTE PUBLIQUE D'UNE MAISON D'HABITATION,

Située au Grund, n° 56.

Samedi, 22 juin 1833, à deux heures de relevée, il sera, sur réquisition du sieur Michel Beck, boulanger, demeurant au Grund, procédé à la vente publique, à l'enchère, à crédit et par le ministère du notaire soussigné, d'une maison d'habitation avec cour et remise, située au Grund, près de la porte de Trèves, portant le n° 56.

Cette maison, favorablement située pour le commerce, peut, au gré des amateurs, être vendue en un seul lot ou partiellement.

La vente aura lieu dans la maison même.

Luxembourg, le 10 juin 1833. J. Funck, not.

Oeffentliche Versteigerung, eines in der Unterstadt Grund, N° 56, gelegenen Wohnhauses.

Am Samstage, 22 Juni 1833, um 2 Uhr Nachmittags, soll auf Ersuchen des Herrn Michel Beck, Bäcker, wohnhaft in der Unterstadt Grund, ein in gesagtem Grund, nächst dem Trierthore, N° 56, gelegenes Wohnhaus mit Hof und Remise, öffentlich dem Meistbietenden, auf Borg, und durch das Ministerium des unterzeichneten Notars versteigert werden.

Dieses Haus, zu jedem Handel günstig gelegen, kann nach Belieben der Kauflustigen, im Ganzen oder Loosenweise veräußert werden.

Die Versteigerung wird im Hause selbst statt finden.

Luxemburg, den 10 Juni 1833. J. Funck, Not.

Am Freitage, 21ten laufenden Monats Juni, 10 Uhr Morgens, Grund-Güter-Versteigerung, bei Gaspard Schlosser, Ackerer in Altzingen, wie auch demselben seine diesjährige Gras-Erndte, Hart- und Lenz-Früchten auf dem Halm. Majerus, Notar.

Die Dame Wittwe Dominique Reuter, Rentnerinn, wohnend in Luxemburg, wird ihren diesjährigen Heu-Wachsthum, durch öffentliche Versteigerung, und auf Borg, zuschlagen lassen, wie folgt:

Am Donnerstag, 20ten Juni, zu Weiler zum Thurm.
Am Sonntag, 23ten Juni, zu Rösser.
Am Montag, 24ten Juni, zu Sanem.
Am Donnerstag, 27ten Juni, zu Steinbrücken, und
Am Sonntag, 30ten Juni, zu Hünsdorf. Majerus, Not.

Vendredi, 21 juin 1833, à deux heures de relevée, en l'étude du notaire soussigné, et à la requête de la dame Marie Becker, veuve de feu Louis-Joseph Schlim, de son vivant horloger à Luxembourg, elle sans profession, demeurant à Clausen, agissant tant en son nom personnel qu'en celui de ses enfans mineurs, l'on vendra publiquement aux enchères, en conformité de la loi du 12 juin 1816, et à crédit,

Une maison d'habitation sise en cette ville, rue Marché-aux-Herbes, entre la propriété de M. Lenoël, occupée par la veuve Gebel, et celle de M. Barth-Wahl.

Pour plus amples renseignemens, s'adresser à Me Namur, avoué, demeurant rue des Capucins.

Luxembourg, le 7 juin 1833. J. P. Huberty, not.

Am Freitag, 21ten Juni 1833, um 2 Uhr des Nachmittags, in der Amtsstube des unterschriebenen Notars, und auf Ansuchen der Dame Maria Becker, Wittwe des verstorbenen Ludwig Schlim, Zeitlebens Uhrmacher allhier, sie ohne Gewerb, wohnhaft in Klausen, handelnd sowohl in ihrem persönlichen Namen, als in dem ihrer minderjährigen Kinder,

Wird in öffentlicher Versteigerung, auf Borg, und in den durch's Gesetz vom 12ten Juni 1816 vorgeschriebenen Formen, verkauft werden:

Ein Wohnhaus, gelegen in dieser Stadt, auf dem Krautmarkt, zwischen dem Eigenthum des Herrn Lenoel, bewohnt durch die Wittwe Gebel, und dem des Herrn Barth-Wahl.

Um weitere Nachricht beliebe man sich an Herrn Namur, Anwald, in der Kapuzinerstraße, zu verwenden.

Luxemburg, den 7ten Juni 1833. J. P. Huberty, Notar.

Aus der Hand zu verkaufen, unter sehr günstigen Bedingungen, ein schönes und geräumiges Wohnhaus, zu allen Handthierungen geeignet, gelegen in hiesiger Stadt, Fischmarkt, N°. 330, dem Hrn. Dietsch, Metzgermeister, und den Erben Missy, eigenthümlich.

Liebhaber können sich an den jetzigen Bewohner des Hauses, Herrn Dietsch, oder an den Unterzeichneten melden. Reuter, C. de not.

BAIL PUBLIC.

Au mercredi, 3 juillet 1833, à deux heures de relevée, il sera procédé, sur réquisition de la commission administrative des hospices civils de Luxembourg, par le ministère du notaire soussigné, au relaissement par adjudication publique des biens immeubles suivans, appartenant auxdits hospices, pour le terme de 3, 6 ou 9 années consécutives; savoir:

a. Un pré au lieu dit Soleschbann, situé sur le territoire d'Itzig, relaissé en dernier lieu au sieur Mathias Zeimet, jardiner au Polfermühl.

b. Un pré au lieu dit Alsbicht, situé sur le ban de Heisdorff, relaissé en dernier lieu au sieur Nicolas Berger, ci-devant juge-de-paix du canton de Luxembourg.

Et *c.* Un pré situé entre les villages de Bereldange et Steinsel, relaissé, comme l'article précédent, audit sieur Nicolas Berger.

Les amateurs pourront prendre connaissance du cahier des charges et des autres renseignemens chez le notaire soussigné.

L'adjudication aura lieu dans l'une des salles de l'hôtel de régence de cette ville.

Luxembourg, le 8 juin 1833. J. P. Huberty, not.

UN JEUNE HOMME sachant l'allemand et le français et les principes de l'arithmétique, et désirant apprendre le commerce, trouvera à se placer dans une maison de commerce de cette ville. S'adresser, pour plus amples informations, au bureau de cette feuille.

A LOUER une MAISON ayant cinq places au rez-de-chaussée, quatre au premier étage, remise, cave et grenier, sise rue Saint-Philippe, n° 193. S'adresser à M. J. P. Reuter, négociant, rue de l'Arsenal, n° 76.

Jeudi, 20 juin 1833, deux heures de relevée, en l'étude du notaire soussigné, le sieur Adam Rosbach, marchand bonnetier en cette ville, et consors, feront vendre par adjudication publique, conformément à la loi du 12 juin 1816, et à crédit,

Une maison d'habitation, sise en cette ville, rue Marché-aux-Herbes, n° 273, entre M. Fischer de deux côtés.

Pour avoir communication du cahier des charges et des titres de propriété, s'adresser à Me Namur, avoué à Luxembourg, rue des Capucins.

Luxembourg, le 9 juin 1833. François, not.

Am Donnerstag, 20ten Juni 1833, um 2 Uhr Nachmittags, in der Amtsstube des unterschriebenen Notars, wird Adam Rosbach, Krämer, und Consorten, durch öffentliche Versteigerung, auf Borg, und gemäß dem Gesetz vom 12ten Juni 1816, zuschlagen lassen:

Ein Wohnhaus, gelegen in dieser Stadt, auf dem Krautmarkt, N° 273, zwischen den Herrn Fischer auf beiden Seiten.

Um weitere Nachricht, ist sich an Hrn. Namur, Anwald zu Luxemburg, Kapuziner-Gasse, zu wenden.

Lützemburg, den 9ten Juni 1833. François, Notar.

Anzeige. — Ist aus der Hand zu vermiethen, in dem zu Merl, nächst Lützemburg gelegenen, dem Herrn Leclere, von dahier zugehörigen, Landhause, ein vollständiges Quartier, mit Remise und Stallung und den anhangenden Blumen-Garten.

Miethlustige sind gebethen, sich an den Eigenthümer zu wenden.

LUXEMBOURG. — IMPRIMERIE DE J. LAMORT, PLACE D'ARMES.